

CHAPITRE 14 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INTERCLUBS LIBRE PAR EQUIPES DE 4 JOUEURS

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat interclubs libre par équipes de 4.

Conditions particulières :

-Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés dans le même club.

L'équipe est éligible si les séries des 4 joueurs multipliés entre elles donnent un résultat supérieur à 17

dérogent à cette règle les équipes composées de deux 1^{ère} séries avec deux 4^{ème} séries ou un 3^{ème} série et un 4^{ème} série.

Exemple : $1 \times 2 \times 2 \times 4 = 16$: équipe refusée

$2 \times 2 \times 2 \times 2 = 16$: équipe refusée

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Clôture des inscriptions 15 JUIN 2019 avant 14h.

A l'heure prévue pour la mise en place tous les joueurs d'une même équipe doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5mn de retard.

Après 15 mn de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer des remplaçants. Si

l'équipe ne possède pas de remplaçant elle peut être scratchée.

L'épreuve comportera uniquement une finale en deux séances : l'arbitre décidera en fonction de l'heure le nombre de rotation et le nombre de donnes (20 minimum par séance) Les 2 séances auront le même coefficient.

Le classement final se fera par addition des points obtenus par les 4 joueurs à chacune des 2 séances.

(Souhaitable : après midi 4 X 6 donnes – soir 5 X 5 donnes)

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	VILLESEQUELANDE
DATE	15 JUIN 201
ARBITRE	A DEFINIR
ENGAGEMENT PAR EQUIPE	60€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIEES	5

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 22 au 24 NOVEMBRE 2019 à AIX LES BAINS